

L'Autorité internationale des fonds marins

Communiqué de presse



Douzième session
Kingston, Jamaïque
7 – 18 août 2006

Assemblée (après-midi)
Conseil (après-midi)

FM/12/2
7 août 2006

OUVERTURE DE LA DOUZIÈME SESSION DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS Élection de deux membres à la Commission des finances

Réunis cet après-midi à Kingston, au siège de l'Autorité, les deux principaux organes de l'Autorité internationale des fonds marins ont lancé les travaux de la douzième session qui s'étend cette année du 7 au 18 août.

Au début de la séance, l'Assemblée composée de 148 membres, a reporté l'élection de son président qui sera proposé cette année par le Groupe d'Asie.

L'élection des vice-présidents a également été reportée, afin de permettre aux groupes régionaux de se concerter sur le choix des candidats. L'Assemblée a ensuite adopté l'ordre du jour proposé.

Les membres de l'Assemblée se sont associés pour adresser leurs vives félicitations au pays hôte à l'occasion de son 44^e anniversaire d'indépendance célébré aujourd'hui, 7 août 2006. Le représentant de la Jamaïque a remercié l'Assemblée de ses propos aimables, mais a exprimé le souhait que l'on puisse, dans la mesure du possible, éviter à l'avenir de tenir des réunions le jour de la fête de l'indépendance.

Parmi les autres questions à l'ordre du jour figurent le rapport annuel du Secrétaire Général, M. Satya N. Nandan (Fidji), le rapport et les recommandations de la Commission des finances ainsi que le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. L'Assemblée poursuivra l'examen et l'adoption du Règlement relatif à la prospection et à l'exploitation des sulfures polymétalliques et des croûtes riches en cobalt.

L'Assemblée a également procédé à l'élection de deux experts aux fins de pourvoir des sièges devenus vacants à la Commission des finances, conformément aux dispositions énoncées à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ont été élus M. Shinichi Yamanaka (Japon) en remplacement de M. Tadanori Inomata, démissionnaire, et M. Pavel Kavina (République tchèque) qui succède à M. Antonin Pařizek. Le mandat de ces experts prendra fin en décembre 2006.

- à suivre -

Par ailleurs, l'Assemblée a fixé la clôture des candidatures aux élections de la Commission des finances à demain, mardi 8 août 2006 à 18 h. L'élection des membres de la Commission des finances aura lieu le jeudi 10 août, date de la prochaine séance de l'Assemblée. L'Assemblée et le Conseil procéderont cette année à l'élection de nouveaux membres de la Commission des finances et de la Commission juridique et technique respectivement, étant donné que le mandat de tous les membres actuels de ces organes prendra fin le 31 décembre 2006. Conformément aux dispositions de la Convention, les membres de ces organes sont élus pour un mandat de cinq ans et pourront être élus pour un deuxième mandat de la même durée.

Lors de sa première séance qui a suivi celle de l'Assemblée, le Conseil de l'Autorité composé de 36 membres, présidé par M. Raymond Wolfe (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) en sa qualité de Vice-président, en l'absence de M. Hee Kwon Park (République de Corée) a procédé à l'adoption de l'ordre du jour de la session.

Le Conseil se penchera, entre autres, sur le Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des membres du Conseil, l'élection de membres de la Commission juridique et technique conformément à l'article 163 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'examen du barème des quotes-parts pour les contributions au budget de l'Autorité. La tâche principale du Conseil cette année est la poursuite de l'examen du règlement visant la prospection et l'exploration des sulfures polymétalliques et les croûtes ferromanganésifères riches en cobalt.

S'agissant des élections au sein du Conseil, c'est le tour du Groupe d'États d'Europe orientale de présenter un candidat à la présidence. Les quatre groupes régionaux ont été invités à se consulter sur le choix des candidats qui feront office de Vice-président. Il a été convenu de fixer l'heure-butoir pour les propositions de candidatures à demain, mardi 8 à 18 h.

Concernant la composition de la Commission juridique et technique, il a été rappelé la suggestion faite par certains que les membres de cet organe combinent plusieurs compétences. La diversité des compétences s'avère nécessaire étant donné le caractère de plus en plus technique du travail. Il avait également été proposé de ramener à 15 le nombre de membres, et ce conformément aux articles 163 et 165 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Sur ce point, le Chili a proposé que le président de la Commission rédige un court texte qui rend compte de l'expérience acquise avec la composition actuelle de la Commission. Commentant le format de l'ordre du jour, le Brésil a signalé l'utilité d'y inclure, à l'instar de la pratique dans d'autres organisations, des commentaires, annotations et renvois.

Le Secrétaire général, M. Satya N. Nandan a expliqué que le secrétariat s'évertue toujours à faciliter le travail des délégations : des notes d'informations sont rédigées afin d'indiquer, dans le détail, les questions à examiner; un certain nombre de documents sont disponibles depuis un certains temps. Il n'excluait pas, cependant, la possibilité d'apporter des améliorations dans le sens exprimé par le Chili.

Les travaux du Conseil reprendront demain matin à 10 h. Ces travaux débiteront par un exposé présenté par un expert visant à informer les membres des aspects techniques et à répondre aux questions soulevées l'an dernier.

* * * * *

d'exploration. Il a insisté sur le besoin d'efficacité et de productivité dans les débats afin de permettre une entente et un consensus sur le projet de règlement.

Le Conseil examinera également la recommandation formulée par la Commission juridique et technique pour l'approbation d'un plan de travail pour l'exploration et l'exploitation des nodules polymétalliques devant être présenté par l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles, au nom de la République fédérale d'Allemagne. Il étudiera également les rapports devant être soumis par la Commission juridique et technique et la Commission des finances.

* * * * *

